

# **PRÉVACTION**

**RECHERCHE ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ**

**RECOMMANDATIONS**

**PHASE 2 – GUÉRISON ET RÉCONCILIATION**

**Présenté au  
commissaire Normand Glaude  
27 mars 2009**

**Claire Winchester  
Coordonnatrice de la recherche**

PrévAction  
625 Montreal Road  
Cornwall ON  
K6H 1C3

Le 27 mars 2009

Monsieur le Juge Normand Glaude, commissaire  
Enquête publique sur Cornwall  
709, rue de la Fabrique  
Cornwall (Ontario)  
K6H 7K7

Monsieur le Juge,

Vous trouverez ci-joint notre rapport d'étape qui achève la recherche que nous avons entamée en 2006. Nous vous présentons les résultats de nos travaux et les plans de faisabilité pour nos recommandations de guérison et de réconciliation.

Nos recommandations sont fondées sur toutes les recherches actives que nous avons entreprises, ainsi que sur les entretiens que nous avons eus avec des membres des sous-comités de PrévAction consacrés à l'éducation communautaire, à la prévention, au renouveau communautaire et à la compassion, ainsi qu'avec des survivants et membres du public, en 2006, 2007, 2008 et 2009.

Nous attendons avec impatience votre décision et demeurons dévoués aux efforts de notre collectivité vers la guérison et la réconciliation.

Veillez agréer, Monsieur le Juge, l'assurance de ma haute considération.

Patrick Finucan, vice-président, PrévAction, pour  
Richard Allaire, président, PrévAction

PrévAction, un groupe de citoyens qui participe à la Phase 2 de l'Enquête publique sur Cornwall consacrée à la guérison et à la réconciliation, et les membres des cinq sous-comités de PrévAction se réunissent depuis 2006. Assumant le rôle de catalyseur communautaire, les membres de PrévAction, par le biais de diverses activités de recherche active, ont sollicité des renseignements et dialogué avec des survivants, des dirigeants communautaires et des fournisseurs de services communautaires afin de mieux comprendre et évaluer la dynamique communautaire existant en ce qui concerne les abus sexuels et leur prévention. Les observations qui ont ensuite été présentées dans le cadre de la Phase 2 au commissaire Glaude sont le reflet de la dynamique communautaire actuelle et contiennent des recommandations pour aider la collectivité dans ses efforts de guérison et de réconciliation.

<b>PrévAction</b>		<b>Soutien pour les initiatives de leadership des survivants</b>
<b>Initiatives d'éducation communautaire</b>	<b>Child Advocacy Centre of Cornwall &amp; Area</b>	<b>Boys &amp; Girls Club of Cornwall/SDG</b>
<b>Activités de renouveau communautaire</b>		

Les observations de PrévAction ciblent principalement trois volets clés : les initiatives d'éducation communautaire, le Child Advocacy Centre of Cornwall & Area et le Boys & Girls Club of Cornwall/SDG. Pour ces projets de guérison et de réconciliation, PrévAction envisage l'inclusion de survivants d'abus passés et présents, dans des rôles de leaders, de conseillers ou de participants.

### **Éducation communautaire**

Les abus sexuels ne peuvent pas être complètement éradiqués de la société; néanmoins, il est possible d'améliorer la prévention par des campagnes de sensibilisation et d'éducation. Les recherches menées par PrévAction et EKOS indiquent clairement le besoin de diffusion d'information sur les abus sexuels et leur prévention par des sources disponibles, par exemple campagnes médiatiques, programmes scolaires pour les 1<sup>ère</sup> à 12<sup>e</sup> années, forums communautaires, ressources améliorées des fournisseurs de services communautaires. Les recherches ont également mis au jour le besoin d'informer les enfants, les adolescents et leurs parents ou gardiens des dangers associés aux abus sexuels et à Internet. Nous proposons qu'un agent spécialisé de la Police provinciale de l'Ontario soit désigné pour fournir de l'information et des ressources concernant les abus sexuels et les prédateurs et Internet. Le mémoire de PrévAction suggère que Cornwall et la région de S. D. et G. deviennent un site pilote pour un vaste programme d'éducation communautaire, que des recherches soient effectuées à des intervalles désignés et à la fin du projet pilote de cinq ans, et que les conclusions soient présentées à des ministères provinciaux aux fins de discussion et d'expansion possible du programme à tout l'Ontario.

### **Child Advocacy Centre of Cornwall & Area (CAC)**

PrévAction et les membres du sous-comités affecté au CAC proposent la création d'un centre collaboratif adapté aux besoins des enfants qui serait chargé d'intervenir et de fournir des ressources et renvois aux enfants, adolescents et familles touchés par des abus sexuels, de mettre en place des enquêtes collaboratives sur des accusations d'abus sexuels et de préparer les enfants, les adolescents et leurs familles aux comparutions et témoignages au tribunal. Des organismes communautaires existants axés sur la protection de l'enfance, dont la Children's Aid Society of the United Counties of Stormont, Dundas & Glengarry, l'unité des agressions sexuelles et de la maltraitance des enfants du service de police communautaire de Cornwall, le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, le Family Counselling Centre of Cornwall & the United Counties, la Police provinciale de l'Ontario, le Children's Treatment Centre, le Survivor Leadership Group et Survivors of Sexual Assault (SOSA), ont déjà accepté de coopérer et même, pour certains, d'installer les bureaux de quelques-uns de leurs employés dans les locaux du CAC. Après avoir analysé les lacunes des services aux enfants et aux adolescents, PrévAction propose, dans ses observations, l'ajout d'1,5 conseiller/travailleur du programme d'aide aux enfants victimes et témoins et de deux travailleurs à un organisme communautaire existant chargé des fonctions de réception, de travail de bureau et de coordination du CAC.

Le Child Advocacy Centre of Cornwall & Area serait considéré comme un modèle applicable aux petites et moyennes collectivités comptant au maximum 200 000 habitants. Les conclusions des recherches qu'il mènerait permettraient aux décideurs du gouvernement de mieux évaluer les effets positifs que les centres de protection de l'enfance ont sur les collectivités locales et autres. Il existe des centres de protection de l'enfance aux États-Unis et dans les grandes villes du Canada. Les premières observations au sujet de la valeur des CAC révèlent qu'ils ont un impact positif sur la société dans son ensemble. Seuls 30 % des accusations d'agression sexuelle sur des enfants aboutissent à des condamnations et les taux de condamnation sont plus élevés lorsque des efforts ont été déployés pour que les enfants aient à raconter leur histoire le moins de fois possible, dans un environnement adapté à leurs besoins. La collaboration entre les organismes axés sur les enfants, comme un CAC, renverse les obstacles; un centre permet au personnel professionnel de stimuler sa capacité créative à introduire et lancer de nouvelles idées. Un Advocacy Centre for Cornwall & Area exigerait un engagement profond à long terme, mais il engendrerait des résultats positifs applicables aux abus sexuels et à leur prévention pour la région.

### **Boys & Girls Club of Cornwall/SDG**

Le Boys & Girls Club of Cornwall/SDG (BGC) fait partie intégrante du plan communautaire de guérison et de réconciliation et il est essentiel pour la prévention des abus sexuels. Le BGC propose aux enfants et aux adolescents des activités productives et intéressantes après l'école et pendant les fins de semaine, tout en leur procurant un endroit où ils peuvent se retrouver, se faire des amis, être soutenus et aidés sous supervision. Après des analyses approfondies, le BGC of Cornwall & Area installe ses centres dans des quartiers choisis pour attirer le plus grand nombre de membres et pour dispenser des programmes ciblés. Un soutien financier est nécessaire et indispensable

pour couvrir les dépenses de démarrage et de fonctionnement ainsi que pour assurer la mise en œuvre et la durabilité du BGC au-delà des cinq prochaines années. Les membres de PrévAction croient que le BGC comblera les lacunes dans les services aux adolescents que les jeunes ont eux-mêmes cernés dans un certain nombre d'évaluations des besoins communautaires. Les membres croient aussi que le bâtiment du CAC local bénéficiera de la longue expérience nationale d'un siècle et qu'il créera le genre d'interventions communautaires avec des enfants et des adolescents qui sont nécessaires depuis longtemps dans la collectivité. Les membres de PrévAction estiment que le Boys & Girls Club est une solution concrète et nécessaire aux besoins de prévention des abus sexuels contre des enfants.

### **Renouveau communautaire**

Le renouveau communautaire est un volet à long terme des efforts de guérison et de réconciliation. Les activités de renouveau communautaire posent une structure nécessaire à la collaboration, au dialogue et à l'engagement de tous les citoyens au sein de la collectivité. Les avantages dérivés des activités de renouveau communautaire sont étendus et comprennent un sens profond de la collectivité et un sentiment de fierté plus intense. Les activités de renouveau communautaire donnent le ton, enrichissent la scène locale, établissent naturellement un forum communautaire pour l'inclusion sociale de tous ses membres, attirent des visiteurs et touristes, etc. Dans ses observations, PrévAction recommande que les activités de renouveau communautaire soient reconnues et affirme que ces activités relèvent de la responsabilité locale. Dans ce contexte, PrévAction désire assumer un rôle de coordination pour l'expansion des activités de renouveau communautaire et faire le lien avec la collectivité et les partenaires provinciaux afin d'assurer la célébration de toutes les facettes de la société ainsi que l'inclusion sociale de tous ses membres.

### **PrévAction et soutien des initiatives dirigées par des survivants**

Pour conclure, PrévAction est prêt à assumer le rôle d'organisme de liaison de la Phase 2 : Guérison et réconciliation, pendant une période de cinq ans, pour lancer les programmes recommandés et travailler en collaboration avec des organismes communautaires en vue d'assurer le leadership, la durabilité et la viabilité financière des programmes recommandés. Dans son rôle d'organisme de liaison, et tout en respectant l'orientation établie par les survivants dirigeants pour des projets et programmes destinés aux survivants, PrévAction invitera les dirigeants survivants à faire part de leurs commentaires sur des projets désignés et entamera un dialogue avec le groupe de survivants à titre consultatif selon les besoins.

### **Gestion financière pour les projets favorisant la guérison et la réconciliation**

PrévAction propose que des fonds de démarrage et des fonds de fonctionnement annuels pour des projets de guérison et de réconciliation approuvés soient alloués pour une période de cinq ans et placés dans une fiducie de Cornwall. Les membres de PrévAction sont prêts à surveiller cette fiducie et à remplir le rôle d'administrateurs de cette fiducie en partenariat avec d'autres organismes communautaires.

Les membres de PrévAction proposent également que des fonds de dotation soient attribués pour assurer la durabilité des programmes de prévention des abus sexuels et des programmes de guérison et de réconciliation.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Recommandation 1 : PrévAction**

En raison de son rôle de catalyseur et de son engagement à assurer soutien et aide à l'élaboration des projets et activités de guérison et de réconciliation dans le cadre de la Phase 2 pendant cinq ans, PrévAction devrait recevoir de l'aide financière pour assumer les fonctions d'organisme de guérison et de réconciliation de liaison pour la population de Cornwall et de Stormont, Dundas et Glengarry, pendant une période de cinq ans, d'août 2009 à juillet 2014.

### **Recommandation 2 : Stratégie de soutien aux initiatives dirigées par des survivants**

Pendant les cinq ans de l'engagement de PrévAction à contribuer à l'élaboration de projets et d'activités de guérison et de réconciliation dans le cadre de la Phase 2, tout en respectant l'autonomie du groupe de survivants, PrévAction devrait travailler en étroite collaboration avec des leaders survivants pour étudier les meilleures stratégies de soutien qui assureront la réussite d'initiatives sous l'égide de survivants.

- 2.1 PrévAction devrait inviter des leaders survivants à devenir membres de son sous-comité de la compassion.
- 2.2 Un délégué de PrévAction devrait devenir la personne-ressource pour le Adult Community Resource Centre aux fins du partage d'expérience concernant la gouvernance, la levée de fonds, la gestion générale et financière, l'administration etc.
- 2.3 Les membres de PrévAction devraient continuer à examiner les possibilités d'activités de groupes et à participer à ce genre d'activités, par exemple, des cercles de guérison et autres activités, en vue d'améliorer la confiance, la communication et la compréhension entre les dirigeants de PrévAction et les dirigeants du groupe de survivants.

### **Recommandation 3 : Programme d'éducation communautaire**

Un projet pilote de cinq ans devrait être établi pour Cornwall et la région de Stormont, Dundas et Glengarry afin de mettre à l'essai un plan d'éducation communautaire détaillé destiné à renforcer la sensibilisation aux abus sexuels et à leur prévention. Ce programme d'éducation communautaire conduirait à des applications dans l'ensemble de l'Ontario en vue de sensibiliser le public aux abus sexuels et à leur prévention et à lui faire mieux comprendre de quoi il s'agit.

Le programme d'éducation communautaire détaillé comprendra les volets suivants :

- (1) une campagne médiatique faisant participer la presse, la radio, la télévision et Internet (site Web);
- (2) des programmes destinés aux élèves et étudiants établissements d'enseignement élémentaire, secondaire et postsecondaire;



- (3) des activités de liaison et de coopération avec le ministère de l'Éducation, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en vue de la préparation de ressources sur les abus sexuels et la prévention à l'attention des enseignants;
- (4) des activités de liaison avec des ministères connexes pour la mise en œuvre d'une formation sur place et d'un programme de formation à l'intention des enseignants, de la police, des travailleurs sociaux, etc.;
- (5) une formation pour les membres du public, dont les parents et les professionnels qui travaillent avec des enfants;
- (6) des présentations et renseignements concernant les abus sexuels et leur prévention;
- (7) des ateliers spéciaux concernant les prédateurs sexuels et Internet, à l'intention des parents, des adolescents et du grand public;
- (8) des évaluation et rapports.

- 3.1 La campagne de sensibilisation du public, dans le cadre du projet pilote de cinq ans, devrait être dirigée par PrévAction et coordonnée en partenariat avec les organismes communautaires dont le mandat inclut la protection de l'enfance.
- 3.2 Pendant la période pilote de cinq ans, les programmes de la Croix-Rouge canadienne devraient être choisis en priorité en ce qui concerne les abus sexuels et la prévention, des fonds devraient être octroyés pour lancer et maintenir des programmes pendant ces cinq ans, dans toutes les écoles élémentaires et secondaires, publiques et catholiques, de langue française et anglaise, à Cornwall et dans la région de Stormont, Dundas et Glengarry.
- 3.3 PrévAction devrait diriger le processus d'évaluation du programme d'éducation communautaire détaillé, pendant la période pilote de cinq ans, et apporter des modifications au besoin. Des évaluations devraient être effectuées à des intervalles déterminés et à la fin du projet pilote de cinq ans afin de déterminer l'étendue de l'impact du programme d'éducation communautaire sur les attitudes, les croyances, les préjugés, la sensibilisation et les connaissances de la population de Cornwall et de la région de S. D. et G. Les conclusions seront publiées et distribuées aux organismes communautaires, ainsi qu'au ministère du Procureur général, au ministère de l'Éducation, à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, aux fins d'une application éventuelle des programmes à l'échelle provinciale.
- 3.4 PrévAction devrait entamer un dialogue avec des organismes locaux de protection des enfants et des familles. Les discussions devraient porter sur le besoin impératif de mettre en œuvre un processus qui permettrait à chaque organisme d'examiner et de mettre à jour ses valeurs fondamentales afin d'y inclure des lignes directrices sur les abus sexuels et leur prévention. Ces organismes devraient publier ces lignes directrices chaque année.

- 3.5 PrévAction devrait servir de liaison avec des représentants provinciaux en vue d'encourager la présentation d'une loi qui obligerait toutes les institutions travaillant avec des enfants d'examiner chaque année ses valeurs fondamentales pour y introduire et publier des politiques et procédures relatives à la prévention des abus sexuels envers les enfants et les adolescents.
- 3.6 PrévAction devrait communiquer avec les partenaires communautaires en vue de déterminer quels seraient les organismes partenaires communautaires les plus aptes à continuer de surveiller, guider et appuyer la mise en œuvre et le développement de chaque section du programme d'éducation communautaire pendant la période pilote de cinq ans.
- 3.7 Dans son rôle de catalyseur communautaire, les deux membres de PrévAction affectés à cette tâche devraient continuer de représenter PrévAction au comité consultatif du centre d'excellence du Collège St. Lawrence, à la discrétion du collège St. Lawrence. Ainsi, les membres de PrévAction seront tenus au courant de l'orientation et des services envisagés par le centre d'excellence et PrévAction, en partenariat avec d'autres organismes communautaires intéressés, pourra fournir le soutien et l'aide nécessaires pour assurer la mise en œuvre et la durabilité du centre d'excellence.

#### **Recommandation 4 : Child Advocacy Centre of Cornwall & Area**

Un Child Advocacy Centre of Cornwall & Area (CAC) devrait être créé afin d'offrir des services à guichet unique aux enfants et aux familles touchées par un traumatisme, principalement causé par des abus sexuels, dans un environnement réconfortant pour les enfants, les adolescents et les familles. Ainsi, comme les enquêtes sur d'autres traumatismes mettent souvent au jour des abus sexuels, des services secondaires devraient être prévus pour les enfants victimes d'abus physiques et psychologiques.

- 4.1 Les partenaires communautaires fournissant actuellement des services aux enfants et adolescents maltraités et à leurs familles pourraient installer leurs bureaux dans le Child Advocacy Centre of Cornwall & Area;
- 4.2 Le Child Advocacy Centre devrait être administré par un organisme existant sélectionné après avoir consulté d'autres organismes communautaires;
- 4.3 Le Child Advocacy Centre devrait se trouver près d'un palais de justice;
- 4.4 Des fonds d'immobilisations devraient être alloués pour la construction, les rénovations, les exigences techniques, l'ameublement, etc., aux endroits choisis;
- 4.5 Ce financement devrait être versé par le biais de paiements de transfert pour des dépenses de fonctionnement et d'administration annuelles;
- 4.6 Le Child Advocacy Centre of Cornwall & Area doit être considéré comme un modèle applicable aux petites et moyennes collectivités comptant une population maximale de 200 000 habitants;
- 4.7 Des recherches devraient être menées, avant la création du centre, pendant son fonctionnement et après, afin de mesurer sa valeur pour la collectivité locale et des

environs, et les conclusions des recherches devraient être communiquées aux ministères gouvernementaux concernés.

### **Recommandation 5 : Renouveau communautaire**

Sous les auspices de PrévAction, des fonds devraient être alloués pour permettre le maintien des activités de sensibilisation et de liaison favorisant la fierté communautaire et l'inclusion sociale.

Par le biais de partenariats communautaires et l'aide des bénévoles communautaires, des activités de sensibilisation et de liaison devraient servir à encourager les occasions de célébrer les points positifs de la collectivité, à mettre en valeur la qualité continue, à encourager un sentiment profond de fierté communautaire et, en coopération avec des organismes locaux de services de santé, à soutenir des concepts favorisant une collectivité saine.

Les activités de sensibilisation et de liaison devraient aussi prévoir d'aider les organismes communautaires à but non lucratif à servir les survivants d'abus sexuels actuels ou passés pour qu'ils puissent obtenir des fonds de sources locales et extérieures, destinés à financer des projets découlant de la Phase 2 (guérison et réconciliation) de l'Enquête publique sur Cornwall.

### **Recommandation 6 : Prévention : Boys & Girls Club**

Étant donné l'importance et l'impact des programmes offerts par le Boys & Girls Club of Cornwall/SDG (le « BGC ») aux enfants et adolescents, ce dernier devrait être considéré comme faisant partie intégrale du plan de prévention des abus sexuels et de guérison et réconciliation pour la collectivité.

Un budget de démarrage et de fonctionnement annuel pour cinq ans devrait être alloué au Boys & Girls Club of Cornwall/SDG pour assurer l'établissement et le maintien de ses programmes aux enfants et aux adolescents.

Les membres de PrévAction devraient continuer à collaborer avec le Boys and Girls Club of Cornwall et à lui fournir des ressources disponibles.

### **Recommandation 7 : Gestion financière pour les programmes de prévention des abus sexuels**

Fonds de fonctionnement annuels pour cinq ans : Le gouvernement provincial devrait allouer des fonds pour les améliorations locatives qui seraient amortis pendant la durée du bail et des fonds annuels pour *l'élaboration et la mise en œuvre* de programmes de prévention des abus sexuels découlant des activités entreprises dans le cadre de la

Phase 2 : Guérison et réconciliation de l'Enquête publique sur Cornwall, pendant cinq ans.

Fonds de dotation : Le gouvernement provincial devrait allouer des fonds de dotation d'un montant total de 400 000 \$ par an, pendant cinq ans, pour un total de 2 000 000 \$ en faveur de la *durabilité continue* des programmes de prévention des abus sexuels établis dans le cadre de la Phase 2 de l'Enquête publique sur Cornwall (guérison et réconciliation), au-delà de la période de cinq ans.

PrévAction devrait diriger les discussions menées au sein de la collectivité pour déterminer l'organisation communautaire qui serait la plus apte à se charger de la gestion financière des immobilisations annuelles et des fonds de dotation approuvés pour les projets recommandés.